



Extrait du Collège Henri Dunant

<http://dunant-evreux-col.spip.ac-rouen.fr/?lutter-contre-le-harcelement-a-l-ecole-l-affaire>

Lutter contre le harcèlement à l'École : l'affaire de tous !

- Le coin des élèves -



Copyright © Collège Henri Dunant - Tous droits réservés

Le ministère lance à nouveau en France une campagne nationale de sensibilisation destinée à mobiliser les élèves, les parents, le personnel de l'éducation contre toutes les formes de harcèlement entre élèves.

Le harcèlement scolaire, qu'est-ce que c'est ?

Le harcèlement scolaire se définit comme une **violence répétée** qui peut être **verbale, physique** ou **psychologique** au sein de **l'établissement scolaire**. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Ses 3 caractéristiques sont :

- " la violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes ;
- " la répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période ;
- " l'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le **rejet de la différence** et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques comme par exemple l'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux)... Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège. Enfin, ce phénomène se développe le plus souvent lorsque le climat scolaire de l'établissement est dégradé ou quand les situations de harcèlement sont mal identifiées par l'équipe éducative.

Une nouvelle campagne de sensibilisation

Une **nouvelle campagne de sensibilisation** pour lutter contre le harcèlement a lieu en ce moment. Le harcèlement touche environ **700 000 élèves français**, de l'école au lycée. **Un élève sur 5** est confronté au **cyber-harcèlement**.

Une journée nationale de mobilisation contre le harcèlement : le 5 novembre

C'est pourquoi le 5 novembre, journée nationale de mobilisation contre le harcèlement a eu lieu cette année pour la première fois. Au collège, un **mur d'expression** a été installé dans le hall. Les élèves d'ULIS et quelque élèves demi-pensionnaires volontaires ont travaillé et fait des recherches sur le harcèlement scolaire, qu'ils ont accroché sur ce mur d'expression.

[Panneaux préparés par les élèves d'ULIS] **Panneaux préparés par les élèves d'ULIS**

[Détail des panneaux préparés par les élèves d'ULIS] **Détail des panneaux préparés par les élèves d'ULIS**

[Mur d'expression libre complété par les élèves du collège sur le harcèlement] **Mur d'expression libre complété par les élèves du collège sur le harcèlement**

[Commentaires inscrits par les élèves du collège sur le mur d'expression] **Commentaires inscrits par les élèves du collège sur le mur d'expression**

Un numéro gratuit : le 3020

Le numéro vert 3020 Â« Non au harcèlement Â», ouvert du lundi ou vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés), est animé par un réseau de 250 Â« référents harcèlement Â» qui est chargé de la prise en charge de situations de harcèlement dont ils ont eu connaissance. Ils aident et conseillent également les écoles et les établissements pour la résolution des situations de harcèlement.

Un nouveau site internet et une page Facebook pour agir contre le harcèlement

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr oriente et donne des conseils selon le profil de l'utilisateur (victime, témoin, parent ou professionnel). Un ensemble de ressources pédagogiques est mis à la disposition des professionnels et des parents (guides, cahiers d'activités pour le primaire et grille de repérages du harcèlement).

La [page Facebook](#), qui compte plus de 72 000 abonnés, est fréquentée majoritairement par des jeunes de 13 à 17 ans, mais ce sont essentiellement des femmes de 25 à 44 ans, le plus souvent des parents d'élèves qui y interagissent. De nombreux partenaires institutionnels concernés par la lutte contre le harcèlement suivent également cette page tout comme certaines fédérations de parents du public et du privé.

1 500 formateurs pour sensibiliser 300 000 personnes

L'année scolaire 2015/2016 est marquée par le renforcement de la formation du personnel : d'ici à la fin 2016, 1 500 formateurs seront opérationnels pour sensibiliser 300 000 personnes aux situations de harcèlement. Pour aider la mise en place des formations, un parcours M@gistère (travail à distance et en groupe) de 9 heures a été créé pour le 1er degré. Par ailleurs, la réserve citoyenne lancée le 12 mai 2015, donne la possibilité de s'engager contre le harcèlement et d'intervenir en milieu scolaire.

Ces informations viennent du site

<http://www.gouvernement.fr/6-choses-que-vous-devez-savoir-sur-le-harcèlement-a-l-ecole-nah>

Post-scriptum

Si vous êtes victime de harcèlement, il faut en informer au collège votre professeur principal, le CPE M. Lichtlé, l'APS Mme Bouilly, la principale-adjointe ou la principale.